

**Service de l'Assemblée  
Bureau du conseil municipal**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal  
du vendredi 11 décembre 2015

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE ONZE DÉCEMBRE DEUX MILLE QUINZE**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **04 décembre 2015**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59  
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON - M. Bernard MACRET -  
Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT -  
Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT -  
M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE - Mme Catherine RAKOSE  
- Mme Maud TAVEL - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU -  
Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE  
CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST -  
Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - Mme Anne-  
Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Jérôme SOLDEVILLE -  
Mme Sonia YASSIA - Mme Anouche AGOBIAN - M. Paul BRON - M. Georges BURBA -  
Mme Jeanne JORDANOV - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER -  
Mme Bernadette CADOUX - M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Alain BREUIL  
- Mme Mireille D'ORNANO.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Elisa MARTIN donne pouvoir à M. Alain DENOYELLE de 18H09 à 19H14  
M. Emmanuel CARROZ donne pouvoir à Mme Mondane JACTAT de 18H09 à 19H14  
Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à Mme Maud TAVEL de 18H09 à 19H14  
M. Vincent FRISTOT donne pouvoir à Mme Christine GARNIER de 18H09 à 19H14  
M. Fabien MALBET donne pouvoir à M. Raphaël MARGUET de 18H09 à 19H14  
M. Jacques WIART donne pouvoir à M. Olivier BERTRAND de 18H09 à 19H14  
M. Alan CONFESSON donne pouvoir à Mme Marie-Madeleine BOUILLON de 18H09 à 19H14  
M. Claus HABFAST donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT de 19H00 à 19H14  
M. Pierre MERIAUX donne pouvoir à Mme Corinne BERNARD de 18H09 à 19H14  
M. Guy TUSCHER donne pouvoir à M. Thierry CHASTAGNER de 18H09 à 19H14  
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Pascal CLOUAIRE de 19H04 à 19H14  
Mme Sarah BOUKAALA donne pouvoir à M. Georges BURBA de 18H09 à 19H14  
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 18H09 à 19H14  
M. Jérôme SAFAR donne pouvoir à Mme Anouche AGOBIAN de 18H09 à 19H14  
Mme Marie-José SALAT donne pouvoir à M. Paul BRON de 18H09 à 19H14  
M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 18H09 à 19H14  
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Richard CAZENAVE de 18H09 à 19H14.

Absent :

M. Yann MONGABURU.

Secrétaire de séance : Mme Marina GIROD DE L'AIN.

**Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 20 novembre 2015 a été adopté à l'unanimité.**

**Pour : 41 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Ne prennent pas part au vote : 7 Les Républicains-UDI et Société Civile + 2 Front National.**

**DELIBERATION N° 1 - (D 001) - INTERCOMMUNALITE - Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

Intervention(s): M. le Maire, M. BREUIL, M. CAZENAVE, Mme OLMOS, M. CHAMUSSY,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, joint en annexe à la délibération;**
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération, et notamment à signer toute pièce en la matière.**

**Délibération : Adoptée.**

**Pour : 41 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H14**